

**REGISTRE DES COMMUNICATIONS DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS EXIGÉ PAR L'ARTICLE 67.3
DE LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS
ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (la "LAI")**

A. COMMUNICATIONS DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS				
Nature ou type de renseignement communiqué		Personne ou organisme receveur	Usage projeté de ces renseignements	Raisons justifiant la communication
Renseignements sur l'identité, l'emploi et l'éducation		Direction des produits biologiques et des thérapies génétiques – Santé Canada	Contrôle de la compétence des gestionnaires – Sécurité des produits.	Article 67 LAI
Renseignements sur l'identité, la santé		Société canadienne du sang	Fournir un approvisionnement sécuritaire en produits sanguins à travers le Canada.	Article 67 LAI
Renseignements sur l'identité, l'emploi et financiers		Revenu Québec	Application de la loi	Article 67 LAI
Renseignements sur l'identité, l'emploi et la santé		Commission de la santé et de la sécurité au travail	Application de la loi	Article 67 LAI
Renseignements sur l'identité, l'emploi et financiers		Assurance-emploi	Application de la loi	Article 67 LAI
Renseignements sur l'identité, l'emploi et financiers		Agence du revenu du Canada	Application de la loi	Article 67 LAI
Renseignements sur l'identité et la santé		Institut national de santé publique	Application de la loi (maladies à déclaration obligatoire)	Article 67 LAI
Renseignements sur l'identité et l'emploi		Syndicats d'Héma-Québec	Application de la convention collective	Article 67.1 LAI
Renseignements sur l'identité, emploi, financier et santé		Desjardins Sécurité Financière	Couverture d'assurance collective des employés	Article 67.2 LAI
Renseignements sur l'identité, l'emploi et financiers		Trust Banque Nationale, Standard Life et Morneau Sobeco (actuaire)	Services reliés au régime de retraite des employés	Article 67.2 LAI
Renseignements sur l'identité, l'emploi, la santé, services sociaux, démographie, justice		Shred-it	Exécution d'un contrat de déchiquetage des dossiers	Article 67.2 LAI
Renseignements sur l'identité, l'emploi, la santé, services sociaux, démographie, justice		Iron Mountain	Exécution d'un contrat d'archivage	Article 67.2 LAI
Renseignements sur l'identité et la santé		Hôpital Maisonneuve-Rosemont	Exécution d'un contrat de services pour la transformation des tissus oculaires	Article 67.2 LAI
Variable, selon la nature du dossier		Experts externes	Obtention de services professionnels requis dans le cadre du traitement des dossiers de nature juridique	Article 67.2 LAI
Renseignements sur l'identité et l'emploi		Créapub Desing	Exécution d'un contrat pour marque de reconnaissance des années de services	Article 67.2 LAI
Renseignements sur l'identité et la démographie		LXMédia	Questionnaire satisfaction donneurs	Article 67.2 LAI

**REGISTRE DES COMMUNICATIONS DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS EXIGÉ PAR L'ARTICLE 67.3
DE LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS
ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (la "LAI")**

A. COMMUNICATIONS DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS				
Nature ou type de renseignement communiqué		Personne ou organisme receveur	Usage projeté de ces renseignements	Raisons justifiant la communication
Renseignements sur l'identité et l'emploi		IBM Canada	Système de gestion des candidatures	Article 67.2 LAI
Renseignements sur l'identité, l'emploi et la santé		Physimed	Services de santé et évaluations médicales	Article 67.2 LAI
Renseignements sur l'identité et l'emploi		AMT Opus	programme de transport en commun	Article 67.2 LAI
Renseignements sur l'identité et financiers		Normandin Beaudry	Relevé personnalisé de rémunération globale	Article 67.2 LAI
Renseignements sur l'identité et la santé (groupe sanguin)		CartePlus Inc	Cartes de donneurs	Article 67.2 LAI
Renseignements sur l'identité, l'emploi et financiers		Normandin Beaudry	Services professionnels en actuariat - Gestion des contrats d'assurances collectives	Article 67.2 LAI
Renseignements sur l'identité et l'emploi		Services de transports de Lévis	Abonnement passes d'autobus	Article 67.2 LAI
Renseignements sur l'identité		Planète courrier	Services de livraison rapide	Article 67.2 LAI
Renseignements sur l'identité		Med Express	Services de livraison rapide	Article 67.2 LAI
Renseignements sur l'identité et l'emploi		Morneau Shepell - Solareh	Exécution d'un contrat de service pour un programme d'aide aux employés	Article 67.2 LAI
Renseignements sur l'identité et la santé		Centre Innova soins	Services de prélèvement d'échantillons sanguins	Article 67.2 LAI
Renseignements sur l'identité, démographie et habitudes de dons de produits sanguins		MMBD	Étude de géolocalisation pour l'identification de sites pour l'implantation de centres permanents	Article 67.2 LAI
Renseignements sur l'identité, l'emploi et financiers		Normandin Beaudry	Travaux comptables relatifs aux régimes de retraite et avantages sociaux postérieurs à la retraite	Article 67.2 LAI
Renseignements sur l'identité, l'emploi et financiers		Normandin Beaudry	Services d'actuaire pour les comités de retraite d'Héma-Québec	Article 67.2 LAI
Renseignements sur l'identité		Leadeo	Projet de <i>design thinking</i>	Article 67.2 LAI
Renseignements sur l'identité		Ad hoc	Étude des habitudes de dons - Groupes de discussions	Article 67.2 LAI
Renseignements sur l'identité		Régie de l'assurance maladie du Québec	Réalisation du mandat : enquêtes sur les produits transfusés et notification des donneurs	Article 68 LAI

**REGISTRE DES COMMUNICATIONS DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS EXIGÉ PAR L'ARTICLE 67.3
DE LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS
ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (la "LAI")**

B. ENTENTE DE COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS				
Identification du programme ou de l'attribution pour lequel les renseignements sont nécessaires	Nature ou type de prestation de service ou de la mission	Nature ou type de renseignements recueillis	Fin pour laquelle ces renseignements sont recueillis	Catégorie de personnes à Héma-Québec qui recueille les renseignements et au sein de l'organisme receveur, qui a accès aux renseignements
Aucune inscription.				

**REGISTRE DES COMMUNICATIONS DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS EXIGÉ PAR L'ARTICLE 67.3
DE LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS
ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (la "LAI")**

C. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS UTILISÉS À UNE AUTRE FIN QUE CELLE POUR LAQUELLE IL A ÉTÉ RECUEILLI		
Nature ou type de renseignement	Identification du paragraphe du deuxième alinéa de l'article 65.1 permettant l'utilisation du renseignement	Catégorie de personnes ayant accès au renseignement
Aucune inscription au registre.		